



Funded by
the European Union

Projet : 101051555 — E.A.T.S. — SOCPL-2021-SOC-DIALOG



Lignes directrices

Le projet E.A.T.S. bénéficie du financement de la Commission européenne sous le numéro de convention de subvention 101051555. Les avis et les opinions exprimés sont seulement les avis et opinions du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne. L'Union européenne, de même que l'autorité d'octroi de la subvention, ne sont pas responsables de tels avis et opinions.





Le projet E.A.T.S. a pour objectif de renforcer la chaîne de valeur agroalimentaire européenne, le dialogue social, et les relations industrielles dans ce secteur.

Il identifie et promeut les bonnes pratiques déjà en vigueur dans les pays partenaires, notamment en élaborant des lignes directrices communes pour la négociation et le dialogue social au niveau européen, et dans tous les pays membres.

Le dialogue social est une méthode de consultation qui implique les partenaires sociaux, les organisations patronales et les organisations syndicales, ainsi que les autorités publiques nationales ou européennes sur les thèmes du dialogue macroéconomique et des stratégies pour la promotion de l'emploi et de la protection sociale.

Le dialogue social, pilier de l'histoire et des processus décisionnels de l'Union européenne, assume une importance spécifique dans le secteur agroalimentaire, moteur des grandes transformations économiques et sociales de notre époque, (le travail des migrants, l'inflation, le dispersement des ressources, et le problème de la représentation) qui y sont liées.



Le développement du dialogue social dans le secteur agroalimentaire en Europe est lié à certains thèmes charnières : la transition et la durabilité écologiques, et la conservation du territoire, de la biodiversité, et des zones rurales.

Pour résoudre ces enjeux, l'E.A.T.S. a défini 4 dimensions d'intervention pour les organisations syndicales, les organisations patronales, et les institutions.





Participation des travailleuses et travailleurs



E.A.T.S. encourage également à mettre en place des modèles organisationnels participatifs au sein des entreprises sous la forme de représentation du travail. Le « changement d'époque » que nous sommes en train de vivre exige un nouveau rôle des travailleurs, qu'ils inaugurent une saison de participation qui serve de méthode consolidée d'organisation du travail, afin de cogérer les défis et les opportunités.

La participation des travailleurs à la vie des entreprises présente des aspects importants d'applications possibles. **En effet, la participation peut être :**

Gestionnelle, c'est-à-dire prévoir des formes de cogestion dans les Comités de surveillance et les Conseils d'administration. Une proposition réalisable grâce à l'intégration dans les Conseils d'au moins un représentant des travailleurs de l'entreprise.

Financière, c'est-à-dire dédiée à la réglementation de la distribution des bénéfices aux travailleurs, en réglementant l'accès contractuel des employés aux plans d'actionnariats diffusés, avec la possibilité pour l'actionnariat salarié de confier les droits de vote à des trusts spécifiques de gestion collective des droits à la participation financière.

Organisationnelle, en laissant participer les travailleurs aux projets innovants qui améliorent l'efficacité des processus de production qui les concernent.

Consultative, , développée conformément au droit des représentations syndicales à être consultées de manière préventive et obligatoire.



Il s'agit d'un élément clé pour rapprocher travail et capital, solidarité et compétitivité, et l'entreprise du territoire. La participation des travailleurs contribue non seulement à l'amélioration du climat organisationnel et à la cohésion interne, mais peut également conduire à une amélioration des prestations des entreprises et de leur compétitivité sur le marché. Les travailleurs qui se sentent impliqués et valorisés sont plus motivés, engagés, et productifs, ce qui peut avoir un impact positif sur les résultats financiers et sur la réputation de l'entreprise. Par ailleurs, la participation peut développer, chez les travailleurs, un plus grand sens d'appartenance et de responsabilité envers l'entreprise et la communauté locale.

Les relations industrielles comptant avec la participation des travailleurs, doivent être fondées sur les principes de la liberté, de l'égalité, et de la réciprocité. Elles doivent être en mesure de **générer de la valeur pour les deux parties**, en promouvant un climat de confiance et de collaboration qui favorise l'innovation, la croissance, et le **développement durable**.

Pour atteindre un tel objectif, il est nécessaire **d'investir dans la formation des travailleurs** jouant un rôle dans l'ensemble de la filière de production de l'entreprise. Il faut donner aux travailleurs les instruments leur permettant d'étudier, de comprendre, et les guider lorsque des changements surviennent dans la filière de production de l'entreprise.



Intégration des travailleuses et des travailleurs étrangers



E.A.T.S. soutient l'instauration d'un système d'aides pour l'emploi dans le secteur agroalimentaire qui facilite l'intégration des travailleuses et des travailleurs étrangers, et qui concilie la nécessité de main-d'œuvre saisonnière dans un secteur constamment en difficulté, avec l'objectif de garantir un emploi libre et digne pour les travailleurs embauchés. Il n'y a qu'un travail sûr et équitable qui puisse constituer un vecteur d'émancipation et un moyen d'intégration, et qui aide à surmonter les barrières de la langue et culturelles.

Les organisations syndicales nationales et européennes ont un rôle clé dans la gestion de ce processus de changement du marché du travail. D'un côté, elles doivent **renouveler leurs efforts pour empêcher l'intermédiation illicite de main-d'œuvre** et l'exploitation des travailleurs étrangers.

D'un autre côté, elles doivent investir courageusement dans les processus d'intégration, en facilitant la rencontre, l'écoute, et le dialogue entre les travailleurs, et développer des instruments adéquats pour la prévention de la création de ghettos formels ou informels dans le cadre de la négociation nationale.



De plus, il convient de souligner l'importance de la coopération internationale et de la solidarité entre les États membres de l'Union européenne, dans la gestion de ce défi commun. Le partage des responsabilités et des ressources pourrait garantir une réponse efficace et humanitaire au phénomène migratoire, en promouvant parallèlement la cohésion et l'intégration au sein de l'Union.

Il est impératif que l'Union européenne adopte des politiques inclusives et fondées sur les principes des droits de l'homme pour résoudre le phénomène migratoire. Il est crucial de reconnaître la contribution positive des migrants à nos sociétés et nos économies, aussi bien en termes de diversité culturelle et d'enrichissement social, que de contributions au marché du travail et à la croissance économique. **Il n'y a qu'avec une approche intégrée et solidaire que nous pouvons espérer surmonter les défis que posent la migration.**

Un engagement conjoint au niveau européen et international est nécessaire pour aborder les causes profondes de la migration, telles que la pauvreté, les conflits, les changements climatiques, et les violations des droits de l'homme dans les pays d'origine. Parallèlement, il est essentiel de garantir la protection et l'intégration des migrants qui arrivent sur le sol européen en leur assurant un accès aux services essentiels, aux droits fondamentaux et des opportunités de participation active à la vie sociale et économique des communautés hôtes.



Agrégation des entreprises et organisation en filière



E.A.T.S. promeut des interventions localement pour empêcher la fragmentation et l'hétérogénéité du secteur agricole, et globalement, des actions de coordination pour résoudre les défis complexes et interconnectés de la globalisation économique.

Les chaînes de valeur mondiales semblent être la forme prédominante de coordination entrepreneuriale dans un panorama de plus en plus interconnecté. Ce modèle influence non seulement l'organisation pratique de la production, mais aussi la nature de la représentation collective des travailleurs.

La diffusion de cette nouvelle frontière de la production a généré des inégalités et des déséquilibres dans les rapports entre les filières avec des répercussions importantes, notamment dans le secteur agroalimentaire. La concurrence souvent défavorable et la liberté d'entreprise réduite dans certains contextes, mettent en évidence la nécessité d'une action coordonnée et stratégique.

Dans ce contexte, les organisations syndicales doivent adopter des approches innovantes et se mouvoir avec agilité à chaque étape des chaînes de valeur mondiales.

L'objectif principal est de garantir une représentation efficace des travailleurs, également dans les contextes pour lesquels les filières sont longues et complexes. Ceci implique :

- La **nécessité d'une action synergique entre les organisations syndicales**. Les organisations syndicales doivent collaborer activement pour le développement de stratégies et d'instruments qui permettent une représentation importante des travailleurs dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Elles pourraient inclure la création de réseaux syndicaux transnationaux et d'accords sectoriels, qui établissent les règles minimales de conditions de travail dignes à chaque étape des filières mondiales.

- Une **plus grande conscientisation des consommateurs**. Les consommateurs jouent un rôle important dans l'accroissement de la responsabilité sociale des entreprises. La conscientisation des consommateurs sur les pratiques éthiques et durables de production peut influencer les décisions d'achat et pousser les entreprises à adopter des comportements plus responsables envers les travailleurs dans les filières d'approvisionnement.

- Un **soutien solide des institutions européennes et nationales** pour aider les organisations syndicales à représenter efficacement les travailleurs aujourd'hui éparpillés dans l'ensemble des chaînes de valeur fragmentées et désordonnées.



Un plus grand dialogue social de la part des Institutions, des entreprises, et organisation en filière



Il est impératif que le dialogue social se concentre sur les grandes questions écologiques et sociales, pour lesquelles l'implication et le soutien du secteur public sont cruciaux aussi bien pour la définition de réglementations efficaces que pour agir en tant qu'acteur principal dans la formulation des décisions.

Ces thèmes d'importance vitale comprennent la **transition écologique**, le **développement durable**, la **souveraineté alimentaire** vue sous l'angle de la préservation du territoire, de la biodiversité et des zones rurales, ainsi que la **santé** et la **sécurité**, en réponse à la crise climatique et aux changements du territoire. Relever ces défis demande un engagement conjoint et coordonné de la part de toutes les personnes impliquées dans le dialogue social.

La construction d'un dialogue social efficace requiert également un investissement dans la création d'espaces et de mécanismes qui favorisent la participation active et la transparence.

Il est important de garantir que les informations soient accessibles à toutes les personnes concernées, et qu'il y ait une opportunité réelle de participer au processus décisionnel de manière déterminante.



Chaque organisation sociale doit investir des ressources, et faire des efforts significatifs pour encourager activement le dialogue social qui est un mode de communication, de collaboration, et de négociation fondamental entre les divers acteurs sociaux et institutionnels.

Il est essentiel de comprendre que le dialogue social n'est pas simplement une opportunité pour favoriser l'intégration européenne, mais aussi un puissant instrument pour la confrontation constructive entre le monde de la production et du travail.

Par ailleurs, il est fondamental que le dialogue social s'appuie sur une évaluation minutieuse des intérêts et des besoins de toutes les parties concernées, et trouve des solutions équilibrées et durables selon une approche inclusive et équitable, qui permette à toutes les voix d'être écoutées et prises en considération dans le processus décisionnel. Ceci requiert un engagement constant de recherche de solutions pouvant équilibrer les différentes perspectives, et garantir des résultats équitables et durables.



Funded by
the European Union

Projet : 101051555 — E.A.T.S. — SOCPL-2021-SOC-DIALOG



E.A.T.S

Empowering Agri-Food Chain
Through Social Dialogue



Le projet E.A.T.S. bénéficie du financement de la Commission européenne sous le numéro de convention de subvention 101051555. Les avis et les opinions exprimés sont seulement les avis et opinions du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne. L'Union européenne, de même que l'autorité d'octroi de la subvention, ne sont pas responsables de tels avis et opinions.

